

# L'ECHO de VIRIGNEUX

*Automne - Octobre 2018*



*Classe en 8*

**9 juin 2018**



## *Le Mot du Maire*

Chers Virignères,

Pour cette rentrée scolaire 2018, la Commune, en collaboration avec les institutrices de notre école, a investi dans des outils numériques afin de donner le meilleur enseignement à vos enfants. Il a été acheté un tableau numérique avec un ordinateur portable pour la classe des petits. Les deux autres classes seront équipées d'un pack de 15 tablettes numériques avec clavier USB, casques, valises de rangement mobiles et un ordinateur portable. Cet investissement de 12.300 € HT prévu au budget était indispensable.

Cet automne, des travaux vont être effectués dans le bâtiment communal « le Club des Jeunes ». Les ouvertures vont être changées et une isolation intérieure du local va être faite. Les jeunes du Club auront à leur charge les peintures et pourront ainsi mettre à leur goût ce local, qu'ils ont su utiliser à très bon escient jusqu'à aujourd'hui.

Le plan d'adressage de notre Commune, réalisé en collaboration avec les services de la Poste, a pris du retard. Suite aux derniers contacts que j'ai eus, j'espère que nous allons pouvoir avancer rapidement sur ce dossier.

Virigneux aura bientôt son nouveau site internet. La commission communication de la Commune a fait le choix de faire appel aux services de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) qui crée et héberge des sites internet communaux, pour un coût de 220 € par an. En cliquant sur virigneux.fr vous aurez prochainement accès aux informations de la Commune.

La journée annuelle pour nos anciens de Virigneux organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aura lieu le 8 décembre à la grande salle. Un repas et une animation sont prévus. Merci de noter cette date .... une invitation vous sera envoyée.

Salutations à tous.

Hervé MICHEL

**Programme voirie 2018**

Plusieurs chantiers vont être réalisés.

Pour la voirie communale, c'est l'entreprise COLAS qui a été retenue. Quatre chemins seront goudronnés.

- Une partie de la VC 32 et la VC 32 bis : allant du chemin d'Estaing au lieu-dit « la Goutte »,
- La VC 29 : du chemin de They en direction de l'ancien gîte,
- Une partie de la VC 28 : du carrefour de la Changayère en direction du Suchet jusqu'à la dernière habitation,
- Puis une partie de la VC 26 : au lieu-dit l'Hôpital en limite du Rhône.

Pour ce qui est de la voirie communautaire, donc pris en charge par la CCMDL (Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais), c'est une partie de la VC 10 appelée "Chemin du Suchet" qui sera également regoudronnée. Les travaux ont été confiés aux entreprises Lacassagne et Eiffage.

Marc VERNAY

## **INFORMATIONS MUNICIPALES :**

### **ETAT CIVIL**

#### **NAISSANCE :**

Le 8 aout 2018, Bryan MICHEL, fils de Caroline et Stéphane MICHEL « Estaing »

#### **DECES :**

Le 22 aout 2018, Steven PEREIRA

\*\*\*\*\*

### **JOURNÉE DE DEFENSE ET DE CITOYENNETÉ**

**Qui est concerné ?** Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**Pourquoi ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour

l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Comment ?** A la mairie de votre domicile :  
Munissez-vous du livret de famille.

Les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> Octobre et le 31 Décembre 2002 doivent se faire recenser **avant le 31 Décembre 2018.**

\*\*\*\*\*

### **REVISION DES LISTES ELECTORALES**

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte aussi d'une obligation légale en vertu de l'article L9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. Les demandes d'inscriptions sont à effectuer en Mairie **jusqu'au 31 Décembre 2018 inclus.** Un formulaire est à compléter : une pièce d'identité et un justificatif de domicile seront demandés.

Les jeunes majeurs sont inscrits automatiquement car l'INSEE transmet à la Mairie une liste, mais venez vérifier en Mairie vos coordonnées.

Une permanence spéciale « inscription sur les listes électorales » aura lieu le **Lundi 31 Décembre 2018** de 9H30 à 11H30.

\*\*\*\*\*

### **NOS AMIS LES BETES**

Plusieurs habitants du Bourg se plaignent des nombreux chats qui divaguent. Chacun est responsable de son animal. Pensez à prendre les précautions nécessaires pour éviter une trop forte prolifération de ces animaux de compagnie.

☆☆☆☆☆

***INFORMATIONS ASSOCIATIVES :***

### **CLUB DES JEUNES**

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la fête d'été qui s'est déroulée le premier week-end d'août, merci à tous ceux qui nous ont ouvert leur portes pour la tournée de brioches, à ceux qui sont venus se divertir, jouer à la pétanque, manger et se désaltérer durant le week end. Et merci aux personnes qui nous ont aidé à organiser cet événement.

Le beau temps et la bonne humeur étaient présents comme chaque année, nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour remettre ça !!  
Merci.

Le Club des Jeunes

\*\*\*\*\*

### **FAMILLES RURALES**

Prêter main-forte sur des événements du village, faire partie d'une équipe qui fait vivre une activité, en proposer une nouvelle... vous voulez participer à faire de notre village un endroit vivant, de rencontre, d'échanges, d'entraide, d'amitié ? Venez étoffer l'équipe Ciné, Périsco, Marche, Gym-Zumba... et aider à ce que toutes ces activités continuent. Rien ne se fait tout seul mais plus on est nombreux, plus c'est facile.  
Contacts : Sophie Michel 06 80 02 90 05 et Eric Pitrat 06 75 23 39 05



### **ADHESION A FAMILLES RURALES**

La carte pour adhérer à l'association pour l'année 2019 reste au prix de 30 euros. Une seule carte est suffisante par famille.

Plus de renseignements Sophie : 04 77 94 42 09

## ATELIER FLORAL

Vous aimez les fleurs, envie de créer vos propres bouquets ou compositions, connaître quelques techniques et se faire plaisir ? Venez-vous divertir 1 fois par mois, et vous repartirez avec votre réalisation. Corinne la fleuriste d'Haute Rivoire nous conseille individuellement.

Les cours auront lieu **les mercredis 10 octobre, 14 novembre et 5 décembre à la petite salle du bourg à 14 h 45 et à 18 h 15 (durée environ 1 h 30).**

**Pour que le cours soit maintenu il faut un minimum de 3 personnes.**

Coût par séance : fleurs, feuillages, contenant et matériel compris

- **28 €** pour tout adhérent Familles Rurales (sur présentation de la carte FR des autres communes)

Pour les personnes ne souhaitant pas prendre leur carte d'adhésion (annuelle) à l'association Familles Rurales (coût 30 €)

- leur participation sera de **31 €**

Prévoir Torchon et sécateur (si vous en avez un)

Pour tous renseignements : Suzanne au 06 64 88 05 48 (s'inscrire 10 jours avant chaque date indiquée ci-dessus).

## NOUVEAU COURS DE RELAXATION

Trouver un bon équilibre au quotidien, affronter les saisons, diminuer son stress...

Matthieu Borreda, Naturopathe professionnel, membre OMNES vous propose des séances de relaxation – méditation. Lors de ces séances il intégrera de la réflexologie plantaire, du Reiki et do-in (auto massage) et divers conseils...

Deux cours par semaine le **lundi de 18h à 19h et de 19h15 à 20h15** à la petite salle.

Règlement au trimestre : 60€ pour 12 à 13 cours (selon le trimestre) ou 160 € par an + Adhésion à Familles Rurales.

Participation occasionnelle possible : 5 € par cours (Réserver auprès de Suzanne au 06 64 88 05 48).

## GYM ET ZUMBA

La Gym fait aussi sa rentrée. Nous avons dû prendre la difficile décision de ne garder qu'une des deux séances par semaine, et sommes désolés pour celles à qui le jour et l'heure conviennent moins.

Ces cours conviennent à tous les âges : renforcements musculaires, assouplissements, abdos, fessiers...

Le cours est le **jeudi de 19h15 à 20h15 à la Petite Salle.**

La Zumba reprend le **mardi de 20 h à 21 h à la salle d'Animation**

Une heure à se défouler sans modération, à son rythme, avec Sarah Macardier (nouvelle prof)

Ouvert à tous : débutant(e), adultes, ados, enfants... seul(e) ou en petit groupe...

Il est possible de cumuler ces 2 activités, vous pouvez encore vous inscrire. 2 cours d'essai sont possibles.

Renseignements : Ghislaine 04 77 94 42 30 ou Estelle : 04 77 94 47 90

## CINEMA

Vos prochaines séances de cinéma :

### 30 Septembre

**17h** : Mission Impossible – Fallout, Action avec Tom Cruise

**20h30** : Les Vieux Fourneaux, Comédie avec Pierre Richard, Eddy Mitchel, Roland Giraud

**28 Octobre**, Ciné Filou avec 3 films + 1 Goûter entre les 2 premiers films :

**16h** : Le Quatuor à Cornes, 3 court-métrages d'animation

**17h** : Hôtel Transylvanie 3, la suite super drôle du film d'animation de la bande à Dracula

**20h** : Un nouveau jour sur la Terre, documentaire aux magnifiques images

**25 Novembre** et **23 Décembre** (Programme à venir)

## PERISCOLAIRE

Entre **7h et 8h30** et entre **16h et 18h30**, notre équipe accueille votre enfant durant toute l'année scolaire pour des moments courts ou longs, réguliers ou irréguliers.

Ce service est géré par l'Association Familles Rurales et est sans engagement de fréquentation.

Renseignements au 06 61 00 84 99 -

[afrcentredeloisirsvirigneux@gmail.com](mailto:afrcentredeloisirsvirigneux@gmail.com).

## MERCREDI MATIN

VOUS POUVEZ ENCORE INSCRIRE LES ENFANTS !

Familles Rurales propose depuis la rentrée un accueil de loisirs le **mercredi matin de 7h30 à 13h30**.

Nous vous disions en juin qu'en raison des contraintes administratives, cet accueil ne pourrait offrir que 8 places. Or les directives quant à ces accueils, leurs statuts et les contraintes ont évolué.

Ce n'est pas facile de mettre en place une organisation dans un contexte aussi nébuleux, mais **nous sommes donc en mesure d'accueillir les enfants comme au périscolaire**.

L'accueil gagne en capacité et en souplesse, et avoir plus d'enfants augmentera les chances de rendre ce service viable.

N'hésitez pas à contacter la Directrice Cloé Odin au 06 61 00 84 99 - [afr.centredeloisirsvirigneux@gmail.com](mailto:afr.centredeloisirsvirigneux@gmail.com)

## CENTRE DE LOISIRS TOUSSAINT

On bouillonne d'idées au Centre de Loisirs ! Sur le thème d' « un soupçon de Magie », il ouvrira ses portes pendant les vacances de la Toussaint, du **lundi 22 octobre au vendredi 2 novembre (fermé le jeudi 1<sup>er</sup> novembre)** de 7h00 à 18h30. Programme détaillé en cours d'élaboration.

Possibilité d'inscription à la demi-journée.

2 jours obligatoires si inscription à la sortie (sortie comprise).

Pour s'inscrire rendez-vous au périscolaire (à l'école) de **16h30 à 18h30** ou par mail à :

[afr.centredeloisirsvirigneux@gmail.com](mailto:afr.centredeloisirsvirigneux@gmail.com)

Pour plus d'information :

Cloé Odin (directrice) ou Angelina Munoz : 06 61 00 84 99 / 04 77 94 40 22 (fixe de 7h30 à 8h30 et 16h à 18h30).

Aurélien Sanchez : 06 73 75 52 68

Suivez toute l'actualité de Familles Rurales Virigneux grâce à notre page Facebook :

[www.facebook.com/FamillesRuralesVirigneux](https://www.facebook.com/FamillesRuralesVirigneux)

### MARCHE DE LA THORANCHE

La marche organisée par Familles Rurales de Virigneux en février ne pourrait avoir lieu sans les nombreux bénévoles mobilisés chaque année. Afin de les remercier, le dimanche 16 septembre dernier, l'association a organisé un barbecue au city stade. À cette occasion, une 40e de personnes a répondu à l'invitation. Soleil, bonne humeur et jeux étaient de la partie. Un grand merci à tous et rendez-vous le **mardi 9 octobre à 20h30 au local** de Familles Rurales pour l'organisation

de la prochaine marche qui aura lieu le **dimanche 17 février 2019**, on compte sur vous.

## SOIREE JEUX

Venez passer un moment convivial autour de jeux de société les samedis 20 octobre, 24 novembre, 15 décembre et 19 janvier à partir de 20h30 à l'Auberge de la Thoranche.

Apporter vos jeux afin de les faire partager aux autres. Si le coeur vous en dit vous pouvez apporter un gâteau. L'association s'occupe du verre de l'amitié. Plus de renseignements auprès de Suzanne 06 64 88 04 48

☆☆☆☆☆

## INFORMATIONS DIVERSES

### TL7 : PAR DELA LES VILLAGES

Virigneux, une commune qui bouge.

Cette commune des Monts du Lyonnais accueille de nombreuses associations et les majorettes ne sont pas les dernières à se donner du mal pour que la vie des Virignères soit une fête.

L'association Famille Rurale, pour financer ses activités, organise, chaque année, une marche sur les sentiers de la commune. Tout en marchant on peut découvrir le patrimoine de Virigneux, s'arrêter à l'auberge de la Thoranche pour déguster quelques fleurs ou faire une pause plus longue au hameau d'Estaing chez Hervé et Odile Coquillart.

Lien site TL7 :

[http://www.tl7.fr/replay/par-les-villages\\_22.html](http://www.tl7.fr/replay/par-les-villages_22.html)

## AIDES DE LA CCMDL POUR ACHAT DE BROYEUR ET COMPOSTEUR

La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais transmet, **pour diffusion auprès des habitants de la CCMDL**, les informations concernant les aides pour les broyeurs et les composteurs.

### 1/ Opération remboursement broyeur

La CCMDL subventionne l'achat de broyeurs pour les particuliers

- 25% du prix d'achat TTC, avec un plafond de subvention de 100 € pour un achat individuel

- 33 % du prix d'achat TTC, avec un plafond de subvention de 198 € pour un achat groupé (à plusieurs).

#### Conditions d'éligibilité à l'aide :

- Habiter sur le territoire de la CCMDL
- Avoir acheté un broyeur d'un coût supérieur ou égal à 200 € après le 31/03/2018 (copie de la facture exigée)
- Remplir le formulaire de demande de subvention : à demander par mail à [maud.chollet@cc-mdl.fr](mailto:maud.chollet@cc-mdl.fr) ou au 04 78 19 08 62

#### Attention :

- Une seule aide sera allouée par personne ou groupement de personnes
- Cette aide est allouée en fonction de la date d'arrivée des demandes et dans la limite des crédits disponibles.

## **2/ Opération remboursement composteur**

La CCMDL subventionne l'achat de composteur individuel.

- Remboursement à hauteur de 50% avec un plafond de 30€ maximum.

#### Conditions d'éligibilité à l'aide :

- Habiter sur le territoire de la CCMDL,
- Faire la demande avant l'achat du composteur au service environnement par mail : [maud.chollet@cc-mdl.fr](mailto:maud.chollet@cc-mdl.fr) ou au 04 78 19 08 62

#### Attention :

- Une seule aide sera allouée par personne ou groupement de personnes
- Cette aide est allouée en fonction de la date d'arrivée des demandes et dans la limite des crédits disponibles.

## **TELETHON**

L'Association des Maires de France (AMF) et l'Association Française contre les Myopathies (AFM-Téléthon) sont partenaires depuis de nombreuses années pour unir leurs efforts et faire de notre rendez-vous annuel, une grande fête populaire.

Le Téléthon 2017 a permis de collecter la somme de 89 189 384€, grâce aux 20 000 manifestations, le 36 37 et Internet.

La Loire Sud est fière d'avoir collecté la somme globale de 887 897€, dont 405 311€ grâce aux 98 manifestations qui se sont déroulées pendant notre traditionnel week-end de décembre.

**Votre commune y a contribué, à hauteur de 135 euros, via le 36 37 et Internet.**

Nous remercions tous les donateurs qui se sont mobilisés pour cet évènement national.

Cette année, nous allons fêter le 60<sup>ème</sup> anniversaire de notre association, les 7 et 8 décembre, et nous aimerions que vous participiez à ce grand élan de générosité et de solidarité, au service de l'intérêt général.

Pour ce faire, pourriez-vous diffuser l'affiche ci-jointe dans votre commune, auprès du Comité des Fêtes ou d'une association, que nous sommes prêts à rencontrer pour les accompagner dans la mise en œuvre d'une animation.

Vous remerciant par avance pour votre aide, je reste à votre disposition pour toute discussion ou renseignements complémentaires.

Cordialement.

Colette Espigolé : coordinatrice AFM Téléthon Loire Sud

Mail : [telethon42S@afm-telethon.fr](mailto:telethon42S@afm-telethon.fr)

Tél : 06 74 24 35 57

## **AUBERGE DE LA THORANCHE**

Voici les dates pour les prochains menus à thème les dimanches :

28 octobre 12H : Le Sud Ouest

18 novembre 12H : L'Auvergne

2 décembre 12H : L'Alsace

Menu en version tables d'hôtes pour un partage autour de la même table à 25€

Apéritif maison et mise en bouche

Entrée

Plat

Assiette Gourmande

Café ou infusion maison

## **DECLARATION DE RUCHES**

### **Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par téléphone au 01 49 55 82 22 ou par mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2018. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2018)

☆☆☆☆☆

## *PETITES ANNONCES*

### A LOUER

1 appartement 70m<sup>2</sup> au-dessus de la mairie, avec garage  
Loyer 420€.

☆☆☆☆

*Pour le prochain ECHO, merci de faire passer vos articles en Mairie, avant le 15 Décembre 2018 et de bien vouloir respecter cette date.*

IPNS





## **MAIRIE de VIRIGNEUX**

**Le Tour – 42140 VIRIGNEUX**

**Tél : 04-77-94-43-41 – Fax : 04-77-94-40-29**

*Mail : [mairie-de-virigneux@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-virigneux@wanadoo.fr)*

### ***HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE***

**Lundi : de 9h30 à 12h00**

*Permanence d'Hervé MICHEL, maire, et sur rendez-vous.*

**Mercredi : de 9h30 à 12h00**

*Permanence de Carole SALOMON, 1ère adjointe, en charge de l'école, des associations*

**Mercredi : de 14h00 à 16h00**

*Permanence de Marc VERNAY, 2ème adjoint, en charge de la voirie des réseaux.*

**Jeudi : de 9h30 à 12h00**

*Permanence d'André PUPIER, 4ème adjoint, en charge du budget et des finances.*

**1er Samedi du mois : de 9h30 à 11h30**